



DÉMARCHE ÉTHIQUE

CHARTRE ÉTHIQUE



LE MOT DU PRESIDENT



« La croissance et le développement du Groupe s'appuient sur des valeurs fortes de bienveillance, d'éthique, d'engagement et de professionnalisme.

La croissance de REDEN s'appuie également sur une démarche active de Responsabilité Sociétale et Environnementale qui est au cœur de chacune de nos actions pour allier développement économique et responsabilité sociétale.

Dans le cadre de cette politique RSE et en parfaite cohérence avec les valeurs que défend le Groupe, REDEN s'engage à mettre en œuvre une démarche éthique et responsable.

L'intégrité, l'éthique, la loyauté, le respect de la personne, la lutte contre la corruption constituent des principes fondamentaux du Groupe qui doivent guider le comportement de chacun des collaborateurs dans la réalisation de leurs missions professionnelles.

La présente Charte Ethique n'a pas vocation à se substituer aux lois nationales et internationales auxquelles REDEN se conforme strictement. Elle vise à permettre à chacun de s'interroger sur l'attitude à adopter dans certaines situations éventuellement sensibles, pouvant être rencontrées dans les relations internes ou externes liées aux activités de chacun.

L'éthique est la responsabilité de tous ! Individuellement et collectivement !.»

*Thierry Carcel
Président*

LES 8 ENGAGEMENTS ETHIQUES REDEN

En tant qu'entreprise responsable, REDEN veille au respect des réglementations légales et des principes éthiques suivants, qui sont au cœur de chacune de nos actions pour mettre en œuvre une vision responsable de l'énergie durable.

En adoptant sa Charte RSE et sa charte Ethique, le Groupe s'inscrit notamment dans la perspective des Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations unies.

Aussi, à travers cette Charte Ethique, REDEN s'engage à agir avec intégrité dans la conduite de ses affaires et à promouvoir les droits humains, en cohérence avec les valeurs du Groupe de Bienveillance, d'Ethique, d'Engagement et de Professionnalisme.

Le groupe REDEN considère l'intégrité comme une valeur fondamentale de sa culture et donc de la démarche éthique qui en découle.

A ce titre, REDEN s'engage tout particulièrement à :

1) Respecter les lois et les réglementations

Le respect de la Loi constitue une valeur incontournable. Le Groupe s'engage à respecter les lois et réglementations dans chaque pays où il exerce son activité.

Ainsi, il est de la responsabilité de tous les collaborateurs de connaître et respecter pleinement les lois et réglementations applicables, dans leur domaine d'activité.

De même, les collaborateurs ne doivent pas entraver une procédure de justice ou une investigation de police en cours et susceptible d'impliquer le Groupe.

2) Lutter contre la corruption, la fraude, le trafic d'influence et le blanchiment d'argent

REDEN interdit tout fait de corruption, de trafic d'influence, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics, de favoritisme ou de tout autre manquement à la probité dans les pays dans lesquels il exerce ses activités.

3) Respecter des droits de l'homme et des personnes

- en agissant pour la promotion de l'égalité Femmes/Hommes, la diversité et la non-discrimination

L'égalité Femmes/Hommes, la diversité et la non-discrimination sont des valeurs essentielles pour le groupe. À ce titre, REDEN ne saurait tolérer des comportements discriminants à l'égard d'un collaborateur, d'un candidat, d'un fournisseur ou de tout tiers, en raison notamment de sa couleur de peau, de son origine ethnique, de son sexe, de son âge, de sa nationalité, de son handicap ou de son orientation sexuelle.

- en luttant contre le harcèlement sexuel ou moral

Tout acte de harcèlement sexuel ou moral est formellement interdit.

- en garantissant la santé et la sécurité au travail

REDEN s'engage à garantir de bonnes conditions de travail et à favoriser le développement et l'épanouissement de chacun au sein de l'entreprise. Cela passe notamment par la garantie d'assurer un environnement de travail adapté à la sécurité et la santé des collaborateurs.

- en respectant la vie privée et des données personnelles

Le Groupe s'engage à veiller au respect de la vie privée de ses collaborateurs et partenaires et à ne collecter que les données personnelles nécessaires au bon fonctionnement des activités, ou si la loi lui impose, et à les conserver en toute sécurité. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, chacun bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement.

4) Lutter contre les situations de conflits d'intérêts

Chaque collaborateur du Groupe doit, en toute circonstance, agir dans le sens des intérêts du Groupe et de ses parties prenantes, en conformité avec les lois et règlements. Ainsi, chacun doit éviter toute situation de conflit d'intérêts, c'est-à-dire toute situation dans laquelle son action en tant que collaborateur du groupe pourrait être influencée, ou paraître être influencée, par son intérêt personnel soit par l'intérêt personnel d'un de ses proches.

5) Respecter la concurrence

Le Groupe attache la plus haute importance au respect des règles de la concurrence et rejette toute pratique anticoncurrentielle.

6) Assurer la confidentialité et la communication avec les tiers

Le Groupe s'attache à ce que les informations fournies soient exactes, complètes, précises et compréhensibles et veille au respect de la confidentialité des informations relatives à l'entreprise, ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs.

7) Garantir la protection de la propriété intellectuelle et des actifs

Les collaborateurs ont l'obligation de protéger les actifs matériels et immatériels du Groupe et doivent veiller à respecter et valoriser la propriété intellectuelle du Groupe ou d'autrui. Aucun usage illicite du matériel professionnel n'est admis.

8) Agir pour la protection de l'environnement et le développement d'une démarche d'achats responsables

Quels que soient ses lieux d'implantation, REDEN s'engage dans la transition énergétique et veille à s'assurer du respect de l'ensemble des normes et législations environnementales qui lui sont applicables et à agir de manière éthique, loyale et professionnelle dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires.

LE CHAMP D'APPLICATION DE LA CHARTE ETHIQUE :

Les dispositions de la présente Charte Ethique sont déclinées dans le Code de conduite du Groupe et les guides de bonnes pratiques. Elles s'imposent à l'ensemble de ses collaborateurs, indépendamment de leur fonction et de leur lieu de travail.

Chaque collaborateur se doit d'être un acteur de la prévention des risques de manquement à l'éthique au sein du Groupe. C'est pourquoi, chaque collaborateur doit prendre connaissance de cette Charte et s'engager à la respecter dans le cadre de ses activités et à se conformer aux lois et réglementations en vigueur.

Nous attendons également de nos différents partenaires (sous-traitants, prestataires...) le respect de ces mêmes engagements dans le cadre des prestations réalisées pour le Groupe REDEN.

L'éthique est la responsabilité de tous, individuellement et collectivement !

*Pour tout renseignement ou conseil en matière d'éthique et de compliance :
compliance@reden.solar*